Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213500911-20260129-D2026_1-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 janvier 2026

Date de convocation **: 12 janvier 2026** En exercice **: 15** Présents : **12** Votants : **12+3**

L'an deux mil vingt-six, **le 20 janvier 2026** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. CHICOINE Daniel, Maire de Le Crouais.

Présents :
Mesdames CHERO Marie-Paule, JAGU Odile, JOUANNE Annie, SANTIER PERCHEREL Manolita, SERVANT Sylvette
Messieurs CHICOINE Daniel, FORESTIER Jonathan, GIRARD Gwenaël, GLOTIN Patrick, GORRE Gérard, TOUANEL Henri, TRUTIN Gilbert
Absents excusés : Monsieur CHOUAN Rémy, Mesdames LEBRETON Jocelyne et ODIE Sylvie

Procuration : M. CHOUAN à M. GORRE, Mme ODIE à M. TOUANEL, Mme LEBRETON à M. CHICOINE
Elu(e) secrétaire de séance : M. TOUANEL Henri

2026-01 : FINANCES – SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commune peut prétendre bénéficier d'un soutien du Conseil départemental au titre des amendes de police. Les fonds sont affectés aux opérations visant à la mise en sécurité des voies et de leurs usagers.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès du Département pour les projets suivants :
- La réalisation de plateaux aux entrées de bourg sur la route départementale RD59
- L'aménagement d'un arrêt de car (hors éclairage et hors abris bus)

Localisation des travaux *1* (n° des voies, lieu-dit)	Nature des travaux	Objectifs d'amélioration de la sécurité routière	Dépenses Hors Taxes (en euros)
RD59 - entrée de bourg au niveau de la Fontaine Saint Laurent	Création d'un plateau surelevé	Sécuriser les entrées du bourg par la mise en place de dispositifs incitant les conducteurs à réduire leur vitesse	14 760,60
RD59 - entrée de bourg - 23/25 rue des Courtils	Création d'un plateau surelevé	Sécuriser les entrées de bourg en obligeant les conducteurs à réduire la vitesse	20 150,10
RD59 - Le Pas de la Lande	Création d'un arrêt de car	Sécuriser afin de réduire les risques d'accidents et améliorer la sécurité routière des élèves	13 228,00
		TOTAL	48 138,70

Entendu l'exposé,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve la proposition de Monsieur le Maire,**
- **Arrête le plan de financement comme proposé ci-dessus,**
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police.**

Pour : 12+3, contre : 0, abstention : 0

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213500911-20260129-D2026_1-DE

Pour Extrait Conforme

Le Maire
D. CHICOINE

Le secrétaire de séance
H. TOUANEL